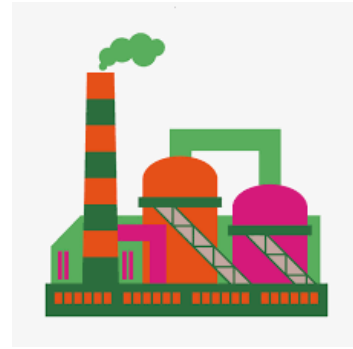


RISQUES INDUSTRIELS EN ILE-DE-FRANCE

La région Ile-de-France est un espace territorial restreint et soumise à des risques industriels importants. Sur les quelques 680 établissements classés à risque majeur (dits « Seveso ») que l'Hexagone compte, 93 sont concentrés sur le territoire francilien. Parmi ces derniers, 38 dits en « seuils hauts » et 55 en « seuils bas ». En outre, 2434 autres installations représentent à proximité de Paris un risque d'explosion, de pollution ou encore d'émanations toxiques. Seul le risque nucléaire n'existe pas en Ile-de-France puisque la région en est dépourvue. Le nouveau périmètre « à risques » autour des centrales nucléaires a été étendu à 20km. De ce fait, une partie sud est de l'Ile de France est soumise au risque nucléaire.



Pour tenter d'éviter en amont de potentiels problèmes, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'Energie (DRIEE) contrôle régulièrement les installations classées pour la protection de l'environnement. La réduction des risques à la source, la maîtrise de l'urbanisation, l'intensification des contrôles, ou encore la prescription de 28 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) dans la région ont été insérés dans un cahier des charges strict.

1

Le positionnement de FNE IDF se veut constructif sur cette thématique. En effet, si un risque industriel est réparé ou évité en amont par les entreprises ou les particuliers, l'association n'hésite pas à communiquer dessus. Les associatifs qui s'investissent pour atténuer les incidences de ces grandes structures émettrices ne le font que par sensibilité en ce qui concerne le devenir de notre planète.

FNE Ile-de-France défend par ses actions la santé et la sécurité de la population mais aussi la protection de la biodiversité présente en Ile-de-France. Pour tenter d'y répondre, les membres de la fédération organisent une veille efficace et participent à des actions de prévention. Les associatifs se positionnent alors comme des Sentinelles citoyennes, luttant contre les risques induits par les activités passées et présentes des entreprises notamment les pollutions diverses pouvant impliquer pour les franciliens de lourdes conséquences. FNE Ile-de-France se veut alors être un réel lanceur d'alerte en constante relation avec la DRIEE et les Mairies.

RISQUES INDUSTRIELS EN ILE-DE-FRANCE

La thématique des risques industriels est large et complexe mais quelques points attirent tout particulièrement l'attention du groupe de travail de la fédération sur ce sujet :

- La tendance dite « XXL » qui consiste à concevoir des installations de plus en plus grandes. C'est le cas des, entrepôts mais aussi des zones commerciales et des élevages industriels qui entraînent l'augmentation des risques.
- Les friches industrielles et commerciales retiennent également toute l'attention de l'association puisque de nombreuses installations n'ont pas retrouvé preneur après fermeture, entraînant un abandon de zones entières, souvent polluées et faisant perdre des espaces précieux d'activité et de nature. Les anciens sites industriels dits "orphelins" sont particulièrement inquiétants. En effet, sur la seule Ile-de-France était compté en 2017, 570 sites et sols pollués où l'Etat devait mener une action. Cependant, à la difficulté de gérer un nombre aussi important de sites s'ajoute une problématique bien francilienne : la sur-densification liée à la pression urbaine croissante. Par ailleurs la loi du Grand Paris de 2010 prévoit la construction de 70.000 logements en parties construits sur ces anciens espaces pollués. FNE Ile-de-France veillera de près à cet avancement.
- Les sentinelles citoyennes de FNE Ile-de-France s'inquiètent des risques supplémentaires liés aux installations industrielles situées en bordure de fleuve et d'une façon plus générale en zone inondable.
- La problématique des déchets et de leur stockage est aussi en ligne de mire des associatifs de la fédération.

2

Dans une optique de gestion des risques industriels sur la région, FNE Ile-de-France appelle les pouvoirs publics à une stratégie sur plusieurs axes :

- La médiation en travaillant en amont avec les industriels pour éviter au maximum les problèmes évitables et réfléchir ensemble à une stratégie plus verte et durable pour les futures exploitations ;
- La prévention en augmentant la surveillance autour des sites industriels ;
- La mise en sécurité des sites en état d'abandon ou orphelins et leur dépollution afin de les rendre réutilisables rapidement. L'information régulière des populations habitant ou travaillant à proximité de sites industriels afin de développer une véritable culture du risque.